Réveillez-vous!

QUELLES SONT LES CHOSES DE CÉSAR ?

Pourquoi faut-il payer ses impôts ?

Les graisses, le pire ennemi du cœur

Votre assiette contient-elle votre arrêt de mort ?

La lutte pour la liberté devant les tribunaux du Nyassaland

Un humble indigène déjoue les intrigues d'un chef

Faut-il prier les saints ?

La Bible répond

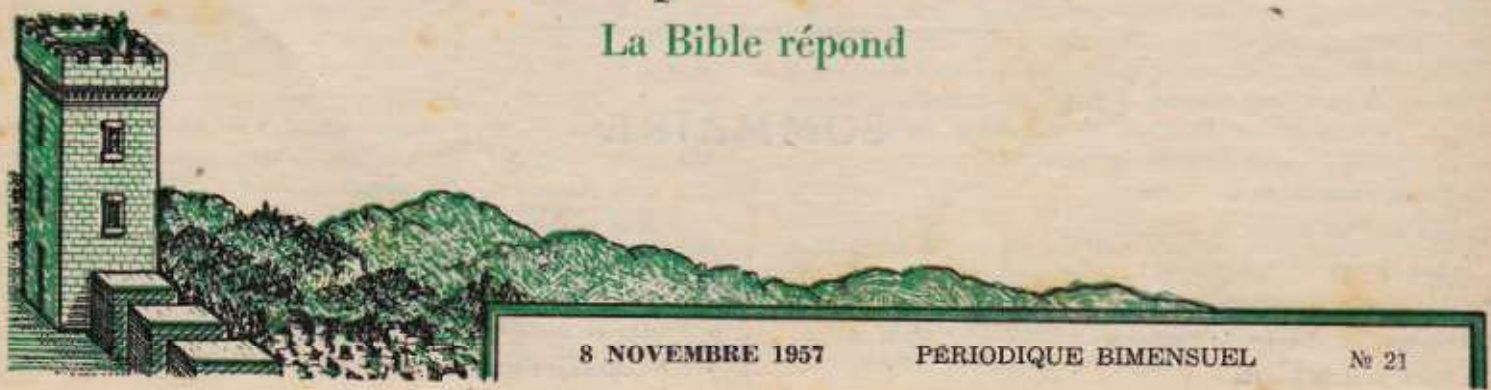

8 NOVEMBRE 1957 PÉRIODIQUE BIMENSUEL № 21

LA MISSION DE CE PÉRIODIQUE

Les sources d'information capables de vous tenir en éveil devant les problèmes vitaux de notre époque doivent être affranchies de la censure et ne jamais servir des intérêts particuliers. « Réveillez-vous! » jouit d'une telle liberté. Il fait face aux réalités et publie librement les faits. Il n'est esclave d'aucune ambition ni obligation politiques et n'est pas asservi aux faiseurs de publicité dont la susceptibilité doit être ménagée. Les antiques traditions ne l'influencent pas. Pour vous parler sans contrainte, il garde son indépendance, mais n'en abuse pas et maintient son intégrité envers la vérité.

Ce périodique a recours aux agences d'information, mais ne dépend d'aucune. Il a des correspondants dans le monde entier et leurs reportages non censurés paraissent dans ses colonnes. Son point de vue est international. Imprimé en plusieurs langues, il est diffusé dans de nombreux pays et peut être lu par jeunes et vieux. Il traite de sujets variés tels que: Politique, commerce, religion, histoire, géographie, science, conditions sociales, merveilles de la nature, etc. On peut dire que son champ d'investigation est aussi vaste que la terre et aussi élevé que les cieux.

« Réveillez-vous! » s'engage à suivre des principes justes, à démasquer des ennemis cachés, à mettre en garde contre des périls insoupçonnés, à défendre la liberté de chacun, à consoler les affligés et à réconforter ceux que découragent les échecs répétés d'un monde inique. Il donne en outre l'espérance certaine de l'établissement d'un Monde Nouveau fondé sur la justice.

Familiarisez-vous avec ce périodique! Tenez-vous éveillé en lisant « Réveillez-vous! »

Périodique bimensuel — Imprimerie:

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY

117, Adams Street — Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.

N. H. Knorr, Président — Grant Suiter, Secrétaire

Filiale en Suisse: — 39, Allmendstrasse, Berne 22

Editeur pour la Suisse: — ASSOCIATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE SUISSE

Rédacteur responsable: — Alfred Rutimann

Tirage total: 2 450 000 exemplaires — Le numéro 20 fr. en France, 2 fr. 50 en Belgique, 25 ct. en Suisse

Langues dans lesquelles ce périodique paraît:
Bimensuel — afrikaans, allemand, anglais, espagnol, finlandais, français, grec, hollandais, italien, norvégien, suédois.

Mensuel — danois, indonésien, japonais, portugais, ukrainien.

Bureaux	Abonnement annuel (éditions bimensuelles)
Amérique, U. S., 117, Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	$ 1
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3	50 fr.
Canada, 150 Bridgeland Ave., Park Road P.O., Toronto 10	$ 1
France, Les Témoins de Jéhovah, 3, Villa Guibert, Paris 16e	350 fr.
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22	5 fr.

Le tarif pour les éditions mensuelles est moitié moindre.

Awake! Semimonthly — French edition

Les versements devraient être faits au bureau de votre pays et cela en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les payements. Berne accepte les versements des pays dans lesquels la Société n'a pas de bureau, mais seulement sous forme de mandat international. Les montants de l'abonnement dans divers pays sont mentionnés ci-contre dans la valeur monétaire locale.

Une communication pour abonnement venant à échéance sera faite avant la parution des deux derniers numéros de l'abonnement et cela au moyen d'une fiche de renouvellement.

Tout changement d'adresse parvenant à notre bureau entre en vigueur dans l'espace d'un mois. Veuillez nous faire parvenir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Printed in Switzerland

SOMMAIRE

Améliorez votre façon de penser 3

Quelles sont les choses de César? 4

« Les choses de Dieu à Dieu » 5

La déclaration d'indépendance de l'Etat du Texas 5

L'imagination, charme de l'enfance 6

La lutte pour la liberté devant les tribunaux du Nyassaland 8

Les graisses, le pire ennemi du cœur 9

Une bonne nouvelle pour les parents « RH » 11

« Ta parole est la vérité » Faut-il prier les saints? 12

Du vélocipède à la bicyclette 13

Connaissez-vous la réponse? 14

Coup d'œil sur le monde 15

Réveillez-vous!

« C'est l'heure de nous réveiller enfin. »
— Romains 13:11

Volume XXV | Berne, 8 novembre 1957 | Numéro 2

Améliorez votre façon de penser

ON ENTEND souvent dire: « Moi, je suis trop vieux pour changer. » Ou bien: « On ne peut enseigner de nouveaux tours à un vieux chien. » Même les jeunes pensent parfois: « Ma foi, j'ai été élevé comme cela, et je ne crois pas pouvoir changer ma façon de penser maintenant. »

Il est vrai que ce dont notre esprit a été nourri, influence nos actes et notre façon de penser. Cependant, il n'est jamais trop tard pour acquérir des connaissances meilleures et plus exactes et pour changer de voie si cela se révèle nécessaire.

On peut comparer l'esprit à un vase; c'est son contenu qui détermine s'il est un vase d'honneur ou un vase d'usage vil. Nous pouvons choisir les idées dont nous remplissons notre esprit, mais une fois que ces idées y ont pris racine, ce sont elles qui déterminent nos actions. C'est pourquoi, il est indispensable de faire un choix judicieux. Si par l'étude, la méditation et la conversation quotidiennes, nous remplissons notre esprit de bonnes connaissances, nous serons portés à suivre une voie juste, mais si nous le remplissons de mauvaises connaissances, nous ne manquerons pas de nous fourvoyer.

Mais comment parvenir à changer notre esprit, à le débarrasser des connaissances et des idées indésirables et à les remplacer par d'autres, meilleures. De la même manière dont on lave un vase, en le plongeant dans de l'eau propre. L'eau qui purifie l'esprit est la vérité; il est donc indispensable d'étudier la vérité, de méditer sur la vérité et de parler de la vérité. L'esprit est un vase volumineux, et il faut énormément de bonnes connaissances pour le remplir au point de ne laisser aucune place pour les mauvaises. Toutefois, si nous faisons l'effort de nourrir notre esprit uniquement de bonnes pensées, imperceptiblement, les mauvaises disparaîtront.

L'apôtre Paul affirme qu'il est possible d'effectuer ce changement, de cultiver la façon de penser recommandée par Dieu au lieu de se conformer à celle de ce monde. Il écrit: « Ne vous conformez pas au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable et parfait. » — Romains 12:2.

On voit dans les témoins de Jéhovah un exemple vivant de gens qui ont renouvelé leur intelligence, qui ont abandonné la voie de ce monde pour suivre celle de Dieu. Ces témoins accordent à l'adoration de leur Créateur la première place dans leur vie, ils attendent son royaume et consacrent leur temps à enseigner à leurs semblables les vérités précieuses de la Parole de Dieu. Incontestablement, la voie qu'ils ont choisie est exactement l'opposé de celle du monde!

Ceux qui suivent cet exemple perdent progressivement l'habitude de penser comme ce monde. Ils remplissent leur esprit des pensées puisées dans la Parole de Dieu, revêtant ainsi une nouvelle personnalité. Qu'un tel changement soit possible ressort des paroles suivantes de Paul: « Vous avez été instruits (...) à vous dépouiller, par rapport à votre vie passée, du vieil homme corrompu dans les convoitises trompeuses, (...) et à vous revêtir du nouvel homme, créé à l'image de Dieu dans la justice et la sainteté que produit la vérité. » — Ephésiens 4:22, 24, *Synodale*.

L'apôtre montre encore que ce changement est possible quand il déclare que ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes n'hériteront le royaume de Dieu, ajoutant: « Et c'est là ce que vous étiez, quelques-uns de vous. Mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus-Christ, et par l'Esprit de notre Dieu. » — I Corinthiens 6:11.

Si nous ouvrons notre esprit à la Parole de Dieu, si nous renouvelons notre intelligence, la conformant aux instructions divines, nous dépouillant de la vieille personnalité pour en revêtir une nouvelle, agréable à Dieu et à Jésus-Christ, nous suivons la bonne voie. Nous modifierons notre façon de penser, nous nous ferons une tout autre conception de la vie. Notre mode de vie changera au fur et à mesure que nous rejetterons les pensées confuses et contradictoires de ce monde pour accepter les pensées claires et harmonieuses de Dieu.

Pourquoi est-il si important de renouveler notre intelligence de la sorte? Parce que cette nouvelle façon de penser mène à la faveur et aux bénédictions divines et à la vie éternelle dans le bonheur. Personne n'est certes trop vieux pour envisager une pareille perspective et pour changer de voie si c'est nécessaire!

Quelles sont les CHOSES DE CÉSAR?

Jésus recommanda à ses disciples d'être prudents comme des serpents et simples comme des colombes. Ce conseil est particulièrement précieux lorsque le chrétien a affaire avec César.

PARMI les sectes juives qui s'opposaient au ministère de Jésus, celle des pharisiens s'irritait du joug romain, tandis que celle des hérodiens soutenait l'occupant. Ennemis naturels de ce fait, pharisiens et hérodiens trouvaient pourtant un terrain d'entente dans leur opposition à Jésus. Un jour, s'étant concertés, ils conçurent l'idée de lui poser cette question piège: « Est-il permis de payer le tribut à César? » Ils se disaient que si le Maître répondait affirmativement, il perdrait son influence sur le peuple qui, quelques jours auparavant, l'avait salué comme le roi des Juifs. Par contre, s'il répondait négativement, il aurait maille à partir avec le gouvernement romain. Sans aucun doute, pensaient-ils, pareille question l'enfermerait dans un dilemme.

Pour dissimuler leur piège, ils abordèrent Jésus avec des paroles flatteuses, lui disant: « Maître, nous savons que tu es vrai et que tu enseignes la voie de Dieu en vérité, et que tu ne t'embarrasses de personne, car tu ne regardes pas à l'apparence des hommes. » Croyant avoir endormi ainsi la vigilance de Jésus, ils posèrent leur fameuse question: « Dis-nous donc, que t'en semble: est-il permis de payer le tribut à César, ou non? »

Cependant, Jésus n'était pas dupe de leur ruse. Il ne leur répondit pas par un oui ou un non catégorique. Nullement berné par leurs flatteries, et indigné à juste titre, il dévoila d'abord leur hypocrisie en leur demandant: « Pourquoi me tentez-vous, hypocrites? » Ensuite, il les fit tomber dans leur propre piège en faisant apporter une pièce de la monnaie avec laquelle on payait le tribut. « De qui est cette image, et inscription? » demanda-t-il. « De César », durent-ils admettre. Il leur répliqua alors: « Rendez donc les choses de César à César, et les choses de Dieu à Dieu. » Cette réponse contenait un reproche à l'adresse des pharisiens, qui cherchaient un prétexte pour ne pas rendre à César ce qui lui appartenait, aussi bien que des hérodiens, qui négligeaient les choses de Dieu afin de plaire à César. Quoi d'étonnant que le récit rapporte: « Ils furent étonnés; et le laissant, ils s'en allèrent. » — Matthieu 22: 15-22, *Darby*.

Quelles sont les choses de César?

La Parole de Dieu nous aide à identifier les choses de César. D'abord, il ressort de la réponse de Jésus qu'elles comprennent les impôts de toutes sortes. En effet, César frappe de la monnaie, entretient une force publique pour le maintien de l'ordre, un corps de pompiers et des services météorologiques. Il s'occupe du nettoyage et de l'éclairage des rues et construit des écoles, des hôpitaux, des bibliothèques, des musées, etc. Il n'est que juste que les citoyens le payent pour ces services en s'acquittant de leurs impôts honnêtement et promptement. Rendez « l'impôt à qui vous devez l'impôt », recommande l'apôtre Paul. — Romains 13: 7.

Les choses de César comprennent en outre l'observance de ses lois relatives aux distinctions sociales. A l'époque de Jésus, un esclave qui se convertissait au christianisme ne devait pas s'enfuir de chez son maître parce que l'esclavage est injuste. Il en va de même de nos jours. Si César pratique la discrimination raciale, le chrétien ne fait pas fi de ses lois à ce sujet mais s'y soumet. César a également le droit de statuer sur le travail et les salaires, de limiter la production ou de décréter le rationnement de certaines marchandises. Il peut limiter certains divertissements à des jours déterminés. Il est en droit d'exiger des propriétaires de voitures qu'ils se conforment au règlement gouvernant les droits de mise en circulation d'une automobile, les permis de conduire, les assurances, les limites de vitesse, etc. Sous tous ces rapports, le chrétien est dans l'obligation de rendre à César ce qui lui est dû et, ce faisant, il recevra « un bon témoignage de ceux du dehors », c'est-à-dire des non chrétiens. — I Timothée 3: 7.

Les choses de César comprennent également les lois relatives au mariage et au divorce. Il est en droit d'exiger que les futurs conjoints se soumettent à des tests sanguins et — s'ils n'ont pas l'âge requis — qu'ils obtiennent le consentement de leurs parents. Il peut fixer le nombre de jours devant s'écouler entre la publication et la célébration du mariage et prohiber le mariage entre personnes ayant certains degrés de parenté. Même lorsqu'il interdit le mariage entre membres de différentes races, le devoir du chrétien est de se soumettre à cette interdiction.

Les choses de César comprennent en outre les témoignages de respect envers ceux qui exercent l'autorité (se lever lorsqu'un juge fait son entrée au tribunal, par exemple). Les témoins de Jéhovah enseignent à leurs enfants à respecter leurs instituteurs et à obéir aux règles de l'école. Les apôtres Pierre et Paul recommandent le respect de l'autorité, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'assemblée chrétienne. Pierre ordonne: « Honorez tout le monde. » Et Paul dit: « Rendez à tous ce qui leur est dû: (...) la crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui vous devez l'honneur. » Bien entendu, le chrétien ne doit pas permettre à la crainte des hommes de l'emporter sur la crainte de Jéhovah. » — I Pierre 2: 17; Romains 13: 7.

Bon nombre de gens rendent à César ce qui est à César uniquement parce qu'en fin de compte l'« honnêteté est la meilleure des tactiques », mais pour le chrétien il s'agit d'une question de conscience. Il obéira

aux lois de César même lorsque celui-ci n'est pas à même de les faire respecter. César exonère-t-il d'impôts quinze pour cent du revenu s'il a servi à faire des dons aux œuvres de charité? A moins d'avoir réellement consacré quinze pour cent de ses revenus à de tels dons, le chrétien ne revendiquera pas l'exonération prévue simplement parce que César ne possède aucun moyen de vérifier sa déclaration. Paul dit à ce propos: « Il est donc nécessaire d'être soumis, non seulement par crainte de la punition, mais encore par motif de conscience. C'est aussi pour cela que vous payez les impôts. » — Romains 13: 5, 6.

« Les choses de Dieu à Dieu »

Bien que l'on puisse allonger indéfiniment la liste des choses appartenant à César, cela ne signifie nullement qu'il faut accéder à toutes ses demandes. Loin de là! Etant dans l'obligation de rendre « les choses de Dieu à Dieu », le chrétien doit nécessairement refuser celles-ci à César.

Dès lors, une question pertinente se pose, à savoir: quelles sont les choses de Dieu? Puisque Jéhovah est le Souverain légitime de l'univers, tout-puissant et parfait en justice, en amour et en sagesse, le Créateur et le Donateur de vie, c'est lui qui occupe de droit la première place, ses exigences priment. César n'a droit qu'à ce que Dieu ne demande pas, aussi en tout temps, le chrétien obéira-t-il « à Dieu plutôt qu'aux hommes ». — Actes 5: 29.

Dieu déclare: « Moi, Jéhovah, ton Dieu, je suis un Dieu exigeant un dévouement exclusif. » Autrement dit: « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée, et de toute ta force. » En faisant don de sa personne à Dieu, le chrétien s'engage à obéir à ces commandements, c'est pourquoi il ne peut accéder aux exigences d'autrui qui l'empêcheraient d'accomplir son vœu à Dieu. — Exode 20: *New World Translation;* Marc 12: 30.

La situation d'un chrétien est comparable à ce d'une femme mariée qui travaille en qualité de secr taire chez un patron célibataire. Lorsqu'elle accep l'emploi, elle consent à travailler un certain nomb d'heures par semaine pour un salaire convenu. Penda ses heures de prestation, son devoir est de travaill consciencieusement, d'être aimable, patiente et plei de tact, mais elle n'accédera pas à toutes les demand de son employeur, particulièrement s'il se montre i pitoyable, cupide ou immoral. Elle refusera de travaill des heures supplémentaires au point de devoir négli sa famille par exemple, et, pour garder sa place, el n'acceptera pas que son patron se permette des p vautés. Bref, elle placera les intérêts de sa famille a dessus de ceux de son patron.

Il en va de même du chrétien. Etant exclusiveme voué à Jéhovah Dieu et à son royaume, il élimine toute sentimentalité de ses rapports avec César. So aucun prétexte, il ne négligera les intérêts divins faveur des intérêts de César.

Bien entendu, ceux qui n'ont pas fait don de leu personne à Dieu sont libres de donner à César leu amour, leur service et même leur vie si tel est leur dési Mais Jacques condamne en ces termes les chrétien qui transigent de la sorte avec leur devoir: « Adultèr que vous êtes! ne savez-vous pas que l'amour du mond est inimitié contre Dieu? Celui donc qui veut être am du monde se rend ennemi de Dieu. » — Jacques 4:

Il ressort de ce qui précède que nous devons de nom breuses choses à César et notamment le paiement d impôts et l'obéissance à ses lois réglant le commerc l'industrie, etc. Mais César n'a pas le droit d'empiét sur le domaine de notre adoration. Dieu seul mérite peut exiger de nous le dévouement exclusif, l'amou le service et la vie même.

La déclaration d'indépendance de l'Etat du Texas

NOMBREUX sont les habitants du Texas qui n'ont jamais lu la déclaration texienne d'indépendance promulguée à Washington le 2 mars 1836 par des représentants du peuple de cet Etat. Cette ignorance est due en partie au fait que la déclaration d'indépendance est rarement publiée. Son texte intégral ne figure presque jamais dans les manuels scolaires, même dans ceux du Texas. Cependant, il est gravé sur une plaque de bronce du monument de San Jacinto près de Houston et le document original est conservé au capitole d'Austin. En voici quelques extraits:

« Quand un gouvernement cesse de protéger la vie, la liberté et les biens des citoyens. (...) Quand la constitution fédérale républicaine de leur pays, qu'ils ont juré de respecter, n'existe plus qu'en tant que nom, quand la nature même du gouvernement a été transformée de force, sans le consentement du peuple, quand la république fédérative, composée d'Etats souverains, est devenue un despotisme militaire centralisé qui ne favorise que les intérêts de l'armée et du clergé, ennemis éternels de la liberté civile, recors du pouvoir et instruments des tyrans (...).

« La nation mexicaine a consenti aux modifications gouvernementales effectuées par le général Antonio López de Santa Ana qui, ayant aboli la constitution de son pays, a mis devant nous une cruelle alternative: nous soumettre à la tyrannie la plus intolérable qui soit — le despotisme de l'armée et du clergé — ou abandonner nos foyers, acquis au prix de tant de privations (...).

« On nous refuse le droit d'adorer le Tout-Puissant selon notre conscience en nous obligeant à soutenir une religion nationale qui favorise les intérêts temporels de ses fonctionnaires humains au lieu d'exalter la gloire du vrai Dieu vivant (...).

« C'est pourquoi, nous, les représentants (...) du peuple du Texas (...) déclarons nos rapports politiques avec le Mexique rompus à jamais. Nous déclarons que le peuple du Texas constitue désormais une république souveraine, indépendante et libre. (...) Conscients de la rectitude de nos intentions, sans crainte et avec confiance, nous laissons le résultat de notre décision entre les mains du Juge suprême des destinées des nations. »

LES enfants doués d'une imagination féconde n'aiment pas les jouets qui n'exigent de leur part aucun effort d'invention, aucune ingéniosité. Si tout le jeu est dans le jouet, celui-ci n'aura pour l'enfant qu'un attrait minime. Par contre, les enfants à l'esprit plus lourd, préfèrent souvent les jouets mécaniques dont la perfection supplée à leur manque d'imagination.

« Je ne veux pas un jouet qui joue avec moi, j'en veux un que je peux jouer avec », déclara un jour un petit garçon à sa mère. « Tu joueras avec ce que je t'achète. Maman sait mieux que toi ce qu'il te faut, répondit sa mère. Remonte le petit bonhomme et regarde-le danser. » Le garçonnet riait des cabrioles du petit clown. Contente, sa mère lui demanda: « N'est-ce pas gentil? Maintenant sois sage et joue. »

Le garçonnet semblait ravi du jouet. Il donna un nom au clown et le dota de toutes sortes de qualités. Mais après l'avoir remonté plusieurs fois, il s'en fatigua, il aurait voulu le voir faire autre chose que sauter. Comme le jouet mécanique n'avait pas d'autres possibilités, il se mit à le démonter pour découvrir comment il fonctionnait. Le résultat: une mère déçue, un enfant qui s'ennuyait et quelques débris de jouet.

Lorsque la mère retourna dans la pièce, elle trouva son fils en train de jouer avec la boîte d'emballage du jouet mécanique. Le voyant absorbé par son nouveau jeu, elle se demanda combien de temps cela durerait. A son grand étonnement, il s'amusa de la sorte tout l'après-midi. « Le comble de l'affaire, raconta-t-elle par la suite, c'est qu'il semblait trouver la boîte réellement captivante. Je me demande s'il est vraiment normal. Pourquoi n'est-il pas comme les autres enfants? » Un examen révéla que l'enfant n'avait rien d'anormal, il était simplement doué d'une imagination très fertile et avait besoin de jouets qui lui permettaient de donner libre cours à cette faculté.

Un jeune enfant écoute un conte avec un intérêt intense et, en imagination, revit les aventures et les émotions des personnages de l'histoire, enrichissant ainsi les images mentales qu'il se crée. Il est capable d'associer plusieurs idées présentées simultanément et l'exagération lui procure une réelle joie. Dans ses jeux, il recrée le conte. Pour cela, il n'a nul besoin de jouets coûteux; grâce à son imagination, quelques chiffons peuvent tenir lieu d'un costume somptueux. Une cuiller en bois drapée du tablier de sa mère est une ravissante Cendrillon et la salière enveloppée du vieux chandail de son père représente un vaillant prince Charmant. Puisque l'enfant les trouve d'une beauté enchanteresse, que faut-il de plus?

Quand l'enfant appelle une planchette un avion, pour lui c'est réellement un avion. Les parents qui courent sur-le-champ au magasin de jouets pour lui acheter un avion en miniature, ont tort. Ce n'est pas un jouet qu'il lui faut. Dans son imagination, il est lui-même pilote d'avion. L'imagination est l'élément le plus important dans les jeux enfantins, aussi pour les besoins du jeu, la planchette est aussi efficace que le jouet le plus coûteux.

Des imitateurs

Dans leurs jeux, les enfants imitent ce qu'ils voient, et ils voient beaucoup de choses qui échappent aux sens — émoussés par l'habitude — des adultes. Ils remarquent tout ce que font les trains dans une gare. Ils observent ce que les grandes personnes mangent et comment elles mangent. Ils regardent les hommes construire des maisons, réparer des voitures, creuser des fossés et se hisser au sommet d'un poteau télégraphique, et font attention à la manière dont ils se servent de leurs outils et aux mouvements de leur corps pendant qu'ils travaillent. Ils regardent leur mère faire de la confiture, leur grande sœur s'apprêter pour un rendez-vous. Ils enregistrent des impressions de travail et de conversation, impressions qui frappent et stimulent leur imagination et enrichissent leurs jeux par la suite.

« Construisons un garage pour mes camions, veux-tu? » demande le petit Jean à son camarade de jeu. Les camions sont de vieilles chaussures et le garage c'est l'espace en dessous de l'escalier. « Maman! Viens voir la belle route que nous avons construite pour nos camions », invite-t-il. La mère dépose son ouvrage pour inspecter la « route », quelques morceaux de bois posés à terre bout à bout. « Elle est magnifique, convient-elle. Maintenant, les camionneurs voudraient-ils un verre de lait et quelques biscuits? » Les garçonnets acceptent volontiers, mais pour eux le lait est du café et les biscuits des sandwichs fourrés de jambon généreusement assaisonné de moutarde comme ceux que consomment les vrais camionneurs qui s'arrêtent au café du coin.

Sans conteste, l'imagination procure à l'enfant des joies indescriptibles. A califourchon sur un manche à balai, il jouera pendant des heures au cavalier monté sur un noble coursier. Son imagination transforme une vieille roue de charrette en luxueuse Cadillac ou en voiture de course ultra-rapide, un vieux morceau de tuyau en avion à réaction. L'enfant n'a aucun besoin d'un

jouet compliqué, tous les détails sont fournis par sa féconde imagination.

Les jouets modernes sont trop compliqués

Le « réalisme » des jouets modernes ne laisse aucune place à l'imagination de l'enfant. Les revolvers d'enfants sont des copies si exactes que l'on a du mal à distinguer le jouet de l'arme; d'ailleurs plus d'une attaque à main armée a été perpétrée à l'aide d'un jouet! Les poupées modernes imitent si bien un bébé qu'il y a lieu de se méprendre. Elles ont de vrais cheveux, bouclés, des yeux qui bougent, et elles pleurent. Même le corps donne l'impression d'être de la vraie chair.

Les enfants à l'imagination vive ne désirent pas et n'ont pas besoin de tant de détails. La petite fille préfère une poupée qu'elle peut laver et habiller ou transformer en blonde, brune ou rousse suivant le caprice du moment. C'est pourquoi elle joue plus volontiers avec une bouteille vide ou une pince à linge qu'avec la poupée coûteuse.

Cependant, il n'en va pas de même des enfants un peu arriérés. Il faut à ceux-ci, pour les amuser, des jouets reproduisant tous les détails de la réalité et que leur imagination, moins féconde, est incapable de créer. Pour eux, tout ce que leurs sens ne perçoivent pas n'existe pas. Les joies du domaine du « faire semblant » leur sont inaccessibles puisqu'elles ont leur source dans l'esprit.

Toutefois, les enfants imaginatifs ont besoin d'un auditoire compréhensif, d'une suggestion ou de quelques mots d'encouragement de la part de leurs parents. Ceux-ci devraient orienter les jeux de leurs enfants vers des royaumes nouveaux et se garder de leur imposer des restrictions par des innombrables « il ne faut pas ».

Les jeux d'invention développent l'esprit. Certaines personnes conservent le don de l'imagination pendant toute leur vie, mais en général, les adultes éprouvent des difficultés à jouer au « faire semblant », art qui semble être l'apanage de l'enfance. Les adultes vivent dans un monde où tout est ordonné et réglé, et ils commettent souvent l'erreur regrettable de vouloir imposer à leurs enfants des jeux stéréotypés ou soumis à des idées rigides. Sans compter que l'enfant n'y prend aucun plaisir, un jeu de ce genre atrophie son initiative et son imagination.

Jouer au « faire semblant » exige un esprit inventif et une grande faculté d'abstraction. Souvent, les enfants sont tellement absorbés par leurs jeux qu'ils oublient complètement le monde réel. Le plus simple des jouets suffit pour leur suggérer un jeu et pour servir de support au jeu. Il n'est nullement nécessaire de montrer à l'enfant comment jouer, il le sait instinctivement.

Les terrains de jeux modernes

Jusqu'à tout récemment, les terrains de jeux n'ont comporté que des objets destinés à contribuer au développement physique des enfants; on ne s'est guère préoccupé de les aider à se développer mentalement ou à exprimer leur personnalité au moyen de leurs jeux. Depuis peu cependant, une nouvelle tendance se dessine. A New-York, l'école communale № 130 possède un terrain de jeux auquel on a donné le nom de « Village de la fantaisie ». Il est muni de petites constructions en béton de dessin original, plutôt surréaliste. Au début, les institutrices avouèrent ne rien y comprendre. « J'étais vraiment désemparée, déclara l'institutrice des enfants de première année. Je ne pouvais surveiller les jeux des enfants sans savoir comment ils étaient censés jouer. Eux-mêmes ne tardèrent pas à me l'apprendre. »

Les enfants raffolent de ce terrain de jeux qui stimule leur imagination. Les petits bâtiments jouent les rôles les plus variés, tantôt ce sont des montagnes, tantôt des forteresses, tantôt des châteaux, des maisons, des cavernes ou même des prisons. « Les enfants adorent s'ébattre ici, affirma la directrice. Ils escaladent le mur pour pouvoir y jouer encore après l'heure de la fermeture. Maintenant, nous laissons les grilles ouvertes le plus longtemps possible. »

Les formes variées des constructions et des trous de ce terrain de jeux ne suggèrent pas toujours les mêmes idées à l'imagination des enfants. Un petit garçon qui avait visité le jardin zoologique avec sa mère se balançait à une barre en s'écriant: « Regarde Maman! je suis un singe. » Un autre grimpa sur le toit d'une « maison » et cria: « Attention! je vais atterrir. »

Si on permet aux enfants de s'en servir librement, ils transforment en jouets les objets les plus invraisemblables. Nous avons remarqué que malgré l'attrait exercé sur eux par le terrain de jeux, ils semblaient trouver leur plus grande joie à jouer avec quelque chose qui n'était pas destiné au jeu: le perron de l'école. Ils ne se lassaient pas de monter et descendre les marches et de faire de l'équilibre sur les barres de fer. « Je ne sais pas pourquoi ils aiment tant ce perron, observa une institutrice. Parfois ils délaissent complètement toutes les belles constructions du terrain et ne font que courir sur cet escalier et crier. Sans doute ne comprendrai-je jamais les enfants à fond. » Au lieu de servir de sièges, les petits tabourets de béton étaient des îles. Les enfants s'amusaient à sauter de l'un à l'autre. Chose curieuse, ils ne s'intéressaient pour ainsi dire pas à la sablière ni à l'endroit aménagé pour leur raconter des histoires.

La nécessité de guider les jeux enfantins

Bien qu'il ne soit nullement nécessaire d'enseigner aux enfants comment jouer ou de jouer pour eux, il faut néanmoins guider leur jeux. Les parents doivent leur fournir des matières susceptibles de stimuler leurs facultés créatrices et inventives. D'abord, ces facultés s'exprimeront de façon simple et primitive mais peu à peu elles se perfectionneront. Les parents donneront à leurs enfants non seulement des jouets qui leur apprennent à coopérer avec autrui, à faire équipe, mais également ceux qui les encouragent à jouer seuls et tranquillement. Il ne faut pas non plus trop de jouets. Trop de jouets, comme trop de paroles, engendrent le désordre, l'enfant finit par s'en lasser et s'en désintéresser. Il s'agit surtout d'encourager chez l'enfant la soif de connaissances et l'esprit d'initiative qui, à leur tour, développeront ses facultés créatrices et lui apprendront à réfléchir, qualités qui se révéleront d'une grande utilité plus tard dans la vie.

Si l'esprit de l'enfant n'est pas bien guidé, il succombera aux mauvaises influences, aussi est-il indispensable de le nourrir de pensées saines et pures. Il faut l'aider à développer des facultés mentales qui lui seront d'un grand secours plus tard. L'enfant, conscient de son développement physique, mental et spirituel sous l'affectueuse surveillance de ses parents, est heureux et devient une véritable bénédiction pour eux. Les parents s'en réjouissent et sont également une bénédiction pour leur enfant.

De notre correspondant au Nyassaland

LA VRAIE adoration subit de nombreuses attaques provenant des sources les plus diverses. L'intolérance se pratique ouvertement et clandestinement, insidieusement et avec violence. Pour empêcher autrui de pratiquer sa religion et de propager ses croyances, on n'hésite pas à se servir de n'importe quel prétexte.

Le Nyassaland accorde à ses citoyens la liberté de religion mais, ici comme dans bien d'autres pays, cette liberté est souvent foulée aux pieds. Dans le passé, les témoins de Jéhovah ont été accusés de subversion. Les accusateurs ont dû reconnaître leur erreur, mais non sans répugnance.

Aussi à cause des préjugés et de la pression exercée par le clergé de certaines religions, il est parfois difficile d'obtenir justice devant les tribunaux, particulièrement devant les tribunaux indigènes. Mais expliquons d'abord comment fonctionnent ces derniers, ceci permettra de mieux comprendre la situation.

Souvent le tribunal siège en plein air, à l'ombre d'un arbre, sous la présidence du chef ou de l'homme désigné pour administrer la justice selon des us et coutumes suivis depuis des générations et qui, généralement, font jurisprudence. Le président est libre d'interpréter et d'appliquer cette jurisprudence comme bon lui semble, ce qui donne lieu, du fait qu'il n'y a aucun jury, à des verdicts d'une grande diversité. Il faut toutefois reconnaître que le plus souvent, les chefs font preuve de fermeté et refusent de céder aux préjugés.

L'ordonnance autorisant ces tribunaux indigènes date de 1933. Le gouverneur accorde aux commissaires provinciaux le droit d'en établir autant qu'ils l'estiment nécessaire. Le chef, en qualité de juge, entend la cause; parfois il fait appeler des témoins. Un huissier assigne les accusés, encaisse les amendes et assure l'exécution des décisions judiciaires. Ces tribunaux ne sont pas autorisés cependant à juger les affaires criminelles, ou toute infraction à la loi requérant la sentence de mort. Ils jugent uniquement des indigènes lesquels ont le droit d'en appeler au commissaire de district.

L'amende maximum que le tribunal peut infliger ne peut dépasser une certaine somme, mais ce maximum diffère d'un tribunal à l'autre. Le chef qui essaie d'extorquer une somme plus élevée que celle autorisée, ne tarde pas à être dénoncé comme malhonnête. Avec ces quelques faits à l'esprit, considérons une affaire dans lequel l'accusé était un témoin de Jéhovah.

Une fausse accusation

Ce témoin, un ministre à plein temps, poursuivait son œuvre de prédication dans une région rurale très étendue située au nord du pays. L'accusation formulée contre lui, celle d'adultère, se fondait sur le fait que, dans l'accomplissement de son ministère, il visitait de nombreux foyers. Elle fut soutenue par un ecclésiastique hostile à l'activité de l'inculpé. Tout le monde semblait heureux de pouvoir accuser le témoin de Jéhovah de se servir de son ministère à des fins immorales.

Disons en passant que de telles accusations ne sont pas rares ici car il arrive souvent que les hommes permettent une infidélité de la part de leur femme afin de se faire dédommager par son amant. Le jeune témoin de Jéhovah fut donc appelé à comparaître devant le tribunal.

Lors de la première audience, la femme affirma que l'accusé avait commis l'adultère avec elle. C'est à ce moment que l'intolérance commença à se manifester. Précédemment, en effet, cette femme avait nommé comme complice un autre homme mais, cédant à la pression exercée par sa famille, elle accusa alors un serviteur innocent de Jéhovah.

Le chef jugea le témoin de Jéhovah coupable et le condamna à une amende de vingt-trois livres. Pour pouvoir prononcer un tel verdict, le tribunal avait refusé d'entendre des dépositions en faveur de l'accusé. De plus, on déclara à celui-ci qu'il n'avait pas le droit d'interjeter appel tant que l'amende n'aurait pas été payée. S'il ne versait pas la somme exigée avant le 1er novembre, lui dit-on, il serait incarcéré. La victime de ce déni de justice fut naturellement très découragée de se voir condamnée sans avoir eu l'occasion de se défendre, et cela uniquement parce qu'elle était témoin de Jéhovah.

Les rôles sont renversés

Le jeune homme entra en contact avec la filiale de la Watch Tower Society (à Bantyre) qui prit des dispositions pour qu'il comparaisse devant l'adjoint du commissaire de district accompagné du serviteur de la filiale, d'un serviteur de district européen ainsi que d'un serviteur de district et d'un serviteur de circuit africains. Cette délégation était bien décidée à obtenir justice.

L'enquête menée par le fonctionnaire révéla que le tribunal n'avait pas le droit d'imposer une amende aussi élevée ni d'empêcher l'accusé d'interjeter appel sous prétexte que la somme demandée n'avait pas été versée. Les affaires commençaient à prendre meilleure tournure.

L'adjoint du commissaire de district, qui semblait persuadé que le jeune ministre lui disait la vérité et qu'il pouvait produire des témoins capables de prouver son innocence, lui donna un conseil inattendu. Il le remercia d'abord d'avoir attiré son attention sur l'affaire, expliquant que c'est justement ce genre d'extorsion que l'administration essaie de combattre, puis il lui suggéra d'aller au poste de police afin de faire délivrer un mandat d'arrêt contre le chef qui avait présidé le tribunal. Le motif invoqué: l'extorsion.

Quelle réhabilitation! Dans des circonstances analogues, les adeptes d'autres religions redoutent le pouvoir de ces chefs et il ne leur viendrait jamais à l'esprit de contester leur décision ou d'en appeler au gouvernement. Ils considèrent les chefs comme irréprochables et pour eux leur parole — bonne ou mauvaise — a force de loi. Mais les témoins de Jéhovah ont des conceptions toutes différentes, particulièrement quand la justice et la liberté religieuse sont en jeu. A l'instar des apôtres, ils croient qu'« il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ». Par conséquent, ils défendent leur culte envers et contre tout et ne permettent pas que l'injustice le déshonore. — Actes 5: 29.

C'est pourquoi, le jeune témoin de Jéhovah suivit le conseil du fonctionnaire et attendit les événements. Le 1er novembre, il comparut une seconde fois devant le tribunal pour payer l'amende ou aller en prison.

Cette fois-ci, le chef apostropha le témoin en ces termes: « Comme je vous l'ai dit, si vous n'êtes pas satisfait, vous pouvez interjeter appel mais seulement après avoir versé les vingt-trois livres. Ce serait d'ailleurs folie de la part du commissaire de district de se mêler de cette affaire. Je vous ai sommé de payer les vingt-trois livres avant le 20 octobre. Puisque vous ne vous êtes pas exécuté, je vous arrête et vous serez incarcéré. » Se sachant innocent, le jeune ministre aima mieux aller en prison que payer l'amende et s'avouer ainsi coupable.

On obtient justice

Le 20 novembre, l'affaire fut soumise au chef suprême. Lorsque celui-ci demanda à la femme si elle avait d'abord nommé un autre homme, elle répondit affirmativement. L'interrogatoire révéla que le vrai coupable était un parent du chef, ce qui expliquait, au moins en partie, pourquoi celui-ci voulait incriminer quelqu'un d'autre. La femme garda le silence quand on lui demanda pourquoi elle avait accusé un homme innocent.

Le chef suprême fit connaître son verdict. Pour avoir protégé le vrai coupable et dénaturé les faits, une personne se vit imposer une amende de cinq livres. A la femme, le chef déclara: « Pour avoir diffamé cet homme et sa religion, vous payerez une amende de trois livres. »

Le témoin de Jéhovah, réhabilité, était libre de poursuivre son œuvre importante. Sa haute moralité est maintenant reconnue, et il impose aux indigènes à qui il annonce les vérités bibliques, un respect mêlé de crainte. Ils n'oublient pas, en effet, que ce jeune homme eut le courage d'en appeler au commissaire de district et ils savent qu'il n'a pas peur du chef, qu'il ne craint que son Dieu.

D'autres attaques

Dans le même temps, on fit d'autres tentatives pour porter atteinte à la liberté des cultes. Ces attaques semblaient toutes avoir le même but: mettre fin coûte que coûte à l'œuvre chrétienne des témoins de Jéhovah. Dans certains endroits où les fonctionnaires ont refusé d'intervenir, les chefs de la localité agissent en dictateurs et se croient autorisés à interdire l'activité de ces témoins. C'est la religion qui offre au chef le plus de présents qui jouit de la plus grande liberté. Comme les témoins de Jéhovah refusent de recourir aux pots de vin, on essaie d'entraver leur œuvre.

On cite un cas typique qui se produisit dans une région très catholique située dans le nord-ouest du pays. Le chef avait interdit aux témoins de Jéhovah d'entrer dans les villages sous sa juridiction, leur enjoignant de limiter leur prédication à la brousse. Fort probablement, les fréquentes promenades en automobile offertes par les Pères blancs de la mission catholique, avaient joué un rôle dans cette décision. Quoi qu'il en fût, les témoins de Jéhovah en appelèrent au commissaire de district qui répondit d'abord qu'ils pouvaient prêcher où ils le voulaient et que personne n'avait le droit de les en empêcher. Cependant, la joie suscitée par cette réponse fut de courte durée.

Vraisemblablement, le fonctionnaire céda à une pression car il se rangea par la suite à l'avis du chef, déclarant: « Il nous semble raisonnable que vous vous conformiez à la suggestion du chef et que vous prêchiez dans la brousse. » Inutile de dire qu'on ne rencontre dans la brousse que quelques lions et léopards et de temps en temps un rhinocéros, pas précisément le genre d'ouailles que recherche le ministre chrétien!

Les témoins de Jéhovah sont actifs dans cette région depuis de nombreuses années et ils n'ont aucune intention de cesser leur activité. Aussi continuent-ils tout bonnement leur prédication et leurs adversaires ne semblent pas savoir que faire. Grâce à la protection de l'esprit de Jéhovah, les personnes de bonne volonté de cette région reçoivent toujours la nourriture spirituelle.

Un autre problème concerne la construction de Salles du Royaume car il faut une autorisation du chef pour ériger un tel édifice. Si le chef refuse sa permission, mais que son supérieur est sans préjugés, on a parfois la chance d'obtenir une décision impartiale. Sinon, il faut lutter pour vaincre l'intolérance.

Il est amusant de voir comment les témoins de Jéhovah contournent les décisions défavorables. Dans une localité, ils travaillèrent en commun pour construire une grande maison pour un des membres du groupe. Si maintenant celui-ci désire inviter ses amis chez lui afin d'étudier la Bible avec eux, personne n'a le droit de s'en plaindre. Tous les efforts déployés en vue de mettre fin à l'œuvre sont vains!

Les témoins de Jéhovah au Nyassaland savent que, semblables aux Israélites de l'époque d'Esther et de Mardochée qui durent défendre leur vie, eux aussi doivent lutter, non pas avec des armes charnelles toutefois, pour défendre la vraie adoration et s'assurer la vie éternelle dans le monde nouveau de justice.

Bien que les tribunaux ici diffèrent quelque peu de ceux des autres pays, leurs décisions concernant les témoins de Jéhovah sont les mêmes que partout dans le monde. Certaines sont motivées par les préjugés que l'on nourrit à l'égard des serviteurs et adorateurs du vrai Dieu vivant, Jéhovah, tandis que d'autres font triompher la justice, réhabilitent les innocents et protègent la liberté des cultes. De telles décisions sont une source de joie et d'encouragement pour tous ceux qui travaillent en vue de la défense et de l'établissement légal de la bonne nouvelle du royaume de Dieu dans le monde entier.

« GARDE ton cœur plus que toute autre chose, car de lui viennent les sources de la vie. » C'est à bon escient que la Bible emploie le cœur comme symbole de la force vitale car la vie et la santé dépendent de cet organe plus que de tous les autres. — Proverbes 4:23.

C'est surtout dans les pays occidentaux que le besoin de veiller sur le cœur se fait impérieusement sentir car les affections cardiaques y sont responsables d'un nombre sans cesse croissant de décès, particulièrement d'hommes à la fleur de l'âge. Aux Etats-Unis, les statistiques les plus récentes révèlent que cinquante-trois pour cent de tous les décès sont imputables aux maladies de cœur. De ce fait, la durée moyenne de la vie des Américains âgés de plus de cinquante ans n'a augmenté que de deux ans depuis 1900. La fréquence des maladies cardiaques explique également pourquoi, parmi les dix-sept pays qui établissent des statistiques à ce sujet, les Etats-Unis occupent la dernière place quant à la durée moyenne de la vie des gens au-dessus de quarante ans.

La maladie coronarienne

L'affection cardiaque qui terrasse sa victime le plus brusquement par une crise, souvent mortelle, accompagnée de douleurs aiguës (angine de poitrine), est la maladie coronarienne. Aux Etats-Unis, cette affection provoque quelque 250 000 décès, et rend environ 700 000

personnes invalides chaque année. On estime à huit millions le nombre d'Américains qui en souffrent. La crise cardiaque qui frappa le président Eisenhower le 24 septembre 1955, un peu avant deux heures du matin, était provoquée par une occlusion coronaire.

Comme son nom l'indique, la maladie coronarienne consiste en une affection des artères coronaires, vaisseaux nourriciers du cœur. Une étude de 1200 personnes a révélé que presque tout le monde souffre de cette maladie à un degré plus ou moins prononcé. A l'état aigu, elle se manifeste par trois symptômes principaux: l'oblitération progressive des artères; la thrombose ou occlusion d'une artère par un caillot de sang; l'infarctus du myocarde ou détérioration du muscle cardiaque due à un apport insuffisant de sang.

Tous ces symptômes ont une seule et même cause, un excès de cholestérol dans le sérum sanguin. Non seulement cette substance, un alcool cristallin gras, blanc, sans odeur et sans goût, provoque des lésions des parois intérieures des artères, mais elle s'y dépose de la même manière que la graisse s'accumule sur les parois d'un tuyau d'égout rouillé. Bien que n'étant pas considéré comme un aliment, le cholestérol est essentiel au bon fonctionnement du système nerveux et des glandes endocrines.

On appelle athérosclérose cette modification des artères, dénomination dérivée de deux racines grecques: *athêra* signifiant « bouillie » et *sklêros* signifiant « dur ». Au dire du Dr Paul Dudley White, spécialiste des affections cardiaques, la maladie coronarienne est en réalité l'athérome artériel, c'est-à-dire un rétrécissement des coronaires provoqué par un dépôt de cholestérol et d'autres substances ayant l'aspect d'une bouillie sébacée.

Notons en passant qu'il ne faut pas confondre l'athérosclérose avec l'artériosclérose (phénomène du vieillissement), un durcissement des artères dû à l'épaississement de leurs parois et à l'infiltration de sels calcaires. Toutefois, on considère l'athérosclérose, qui commence déjà pendant la première enfance, comme le pivot du problème de l'artériosclérose, terme employé aujourd'hui de façon générale.

Le coupable

Puisqu'un excès de cholestérol provoque l'athérosclérose, on pensait que pour remédier à cette affection, il suffisait de réduire la consommation d'aliments tels que la viande, le lait et surtout les œufs, riches en cette substance. Cependant, la solution n'était pas aussi simple. On remarqua que lorsqu'on réduisait la quantité de cholestérol absorbée, l'organisme maintenait le taux de cette substance dans le sang en en fabriquant lui-même. On trouva la clef du problème quand on découvrit qu'il existe un rapport direct entre la quantité de graisse absorbée et le taux de cholestérol sanguin.

Toutefois, il existe différentes sortes de matières grasses, et on ne tarda pas à découvrir que les graisses animales défendues par la loi de Moïse — le bœuf, le mouton et le porc — sont les plus grands coupables. Ensuite viennent les produits laitiers — crème, lait et fromage — et les œufs. Par contre, les graisses végétales, l'huile de tournesol et l'huile de maïs notamment, et les huiles de poisson, loin d'augmenter le taux de cholestérol sanguin, le font baisser.

Les graisses qu'il faut éviter sont les graisses solides dites « saturées » tandis que celles qui peuvent être absorbées sont les graisses liquides ou « non saturées » (le terme a trait à la structure moléculaire de la graisse). La teneur en iode des graisses liquides est beaucoup plus élevée que celle des graisses solides. Quant aux graisses végétales solidifiées par hydrogénation, elles sont également à proscrire du fait que ce procédé les transforme en graisses saturées et diminue leur teneur en iode.

Selon la revue *Time* (du 28 janvier 1957) les émotions influencent également le taux de cholestérol dans le sang. L'article publié à ce sujet relate que des médecins spécialisés de l'armée de l'air américaine avaient remarqué qu'une forte émotion fait monter le taux de cholestérol tandis qu'un soulagement de la tension affective le fait baisser. On donne l'exemple d'un officier souffrant d'un excès de cholestérol. L'exercice physique et un régime n'avaient rien fait pour soulager cet homme; son taux de cholestérol baissa cependant quand son supérieur, un homme particulièrement tyrannique et irascible, eut une crise cardiaque et dut être transporté à l'hôpital.

L'exercice physique vigoureux joue également un rôle. Le Dr F.-J. Stare et d'autres diététiciens de l'Université Harvard démontrèrent que l'on peut augmenter sa consommation de matières grasses à condition d'augmenter en même temps l'exercice physique.

Témoignages de diététiciens

De nombreux témoignages confirment l'existence de rapports étroits entre la maladie coronarienne, le taux de cholestérol sanguin et la consommation de matières grasses. Toutefois, comme c'est toujours le cas lorsqu'il s'agit d'une hypothèse nouvelle, celle-ci rencontre un certain scepticisme. Le Dr L.-M. Morrison, de Los Angeles, étudia deux groupes de cinquante cardiaques. Les malades d'un de ces groupes suivaient un régime tandis que les membres de l'autre groupe étaient libres de manger ce qu'ils voulaient. Au bout de huit ans, le groupe soumis au régime comptait encore vingt-huit personnes tandis que le second groupe n'en comptait plus que douze. De plus, on remarqua que généralement les premiers « se sentaient plus dispos et éprouvaient un sentiment d'optimisme et de bien-être ». Chez certains, la capacité de travail augmentait et les symptômes indirects disparaissaient.

Les docteurs L.-N. Katz et J.-S. Stamler, tout en reconnaissant que « le régime n'est pas seul responsable », affirment néanmoins que l'athérosclérose n'est pas non plus imputable uniquement au vieillissement mais qu'il s'agit d'une affection « d'ordre métabolique ». Abondant dans le même sens, les docteurs Mann et Stare déclarèrent que l'on « ne peut s'empêcher de conclure que l'athérosclérose est une maladie de nature métabolique étroitement liée aux habitudes alimentaires ».

Dans un discours prononcé en novembre 1956, le Dr Norman Jolliffe, directeur du bureau d'hygiène alimentaire du département de la santé publique de la ville de New-York, déclara entre autres:

« Toute personne prudente souffrant de la maladie coronarienne ou désireuse d'éviter cette affection, devrait s'abstenir d'un régime riche en matières grasses, comme celui de la plupart des Américains et de bon nombre de citoyens d'autres nations occidentales industrialisées. Cette précaution vaut pour tout homme âgé de plus de 18 ou 21 ans et pour toute femme ayant dépassé la ménopause. Elle est sage tant pour les gens de poids normal que pour les obèses. (...) A l'heure actuelle, nous reconnaissons que l'athérosclérose cons-

titue la clef du problème de la maladie coronarienne.» Le Dr Jolliffe souligne que ce n'est pas parce que nous ne comprenons pas pleinement pourquoi les graisses influencent le taux de cholestérol sanguin que nous pouvons nier l'évidence manifeste.

Des recherches à une échelle mondiale

C'est sans doute le Dr Ancel Keys, chef du service d'hygiène physiologique à l'université du Minnesota, qui croit le plus fermement à l'existence de rapports étroits entre la consommation de matières grasses, le taux de cholestérol sanguin et l'athérosclérose. Son point de vue est appuyé d'ailleurs par les résultats de recherches effectuées depuis six ans un peu partout dans le monde par vingt-deux experts et leurs nombreux collaborateurs. Le Dr Keys découvrit par exemple qu'au Japon, où l'on consomme environ un cinquième de la quantité de matières grasses absorbées aux Etats-Unis, les maladies coronariennes sont dix fois moins fréquentes que dans ce dernier pays.

Dans les régions agricoles prospères de l'Italie où l'on consomme beaucoup de matières grasses, le taux des maladies coronariennes est environ quatre fois plus élevé que dans les régions pauvres où la nourriture comporte beaucoup moins de graisses. En Finlande, où le régime est généralement riche en graisses et surtout en beurre, «les maladies des coronaires sont très fréquentes même parmi les fermiers pauvres et les travailleurs de force tels que les bûcherons».

Le résultat des études effectuées en Afrique du Sud est particulièrement éloquent. Ce pays possède trois catégories distinctes d'habitants et trois taux de maladies coronariennes. Les Bantous, dont le régime est pauvre en graisses, sont rarement victimes de ce genre d'affection. Chez les blancs, qui absorbent le plus de matières grasses, le taux est le plus élevé. Les métis, dont la consommation de matières grasses se situe entre celle des indigènes et celle des blancs, ont également un taux de maladies coronariennes intermédiaire.

Un autre fait frappant concerne les statistiques relatives à l'Allemagne et aux pays scandinaves. Au cours de la dernière guerre, le rationnement des matières grasses occasionna dans ces pays une diminution proportionnelle des affections des coronaires. Seul le Danemark, où la consommation de graisses resta stationnaire, n'accusa aucune diminution du taux de ces maladies.

Un spécialiste des maladies cardiaques cite la Bible

Pendant longtemps, on imputa l'augmentation des maladies cardiaques à l'allure de la vie moderne, mais à présent il semble certain que le pire ennemi du cœur est un excès de matières grasses. Selon un spécialiste en la matière: «Chacun se flatte qu'il se tue de travail; peu de personnes sont disposées à reconnaître qu'elles mangent trop de certains aliments.» C'est ainsi que tandis que la plupart des journalistes s'étendaient sur le lourd fardeau qui repose sur les épaules du président Eisenhower, la déclaration de l'un d'eux selon laquelle le président, avant sa crise cardiaque, avait l'habitude de déjeuner d'une bouillie de farine de maïs généreusement arrosée de sauce de poulet, est probablement significative.

Intéressant également est le témoignage du Dr White, qui connut la notoriété pour avoir soigné le président Eisenhower. Parlant devant une réunion de spécialistes des maladies cardiaques au sujet de la thérapeutique moderne employée pour le traitement de ces affections, il déclara: «Les médicaments jouent en général un rôle peu important. (...) Nous préconisons le repos (...) et un régime pauvre en calories et surtout en graisses.»

Traitant du sujet «Les coronaires à travers les âges», le Dr White observa: «Sans doute la maladie coronarienne existe-t-elle depuis l'époque d'Adam, peut-être même fut-elle responsable de sa mort.» Il ajouta qu'en toute probabilité Eli, le souverain sacrificateur, et Nabal, le rustre, moururent d'une crise cardiaque. Témoignant du respect pour les saintes Ecritures, il poursuivit: «Nous lisons dans le livre du Lévitique (chapitre 7, versets 22 à 24) que Dieu ordonna à Moïse de défendre aux enfants d'Israël de manger de la graisse de bœuf, d'agneau ou de chèvre. Nous n'avons aucun moyen de déterminer s'il s'agissait uniquement d'une question de rituel ou, comme dans le cas de nombreux commandements, d'une mesure d'hygiène. Quoi qu'il en soit, il est fort possible que d'ici quelques années, nous serons obligés de donner aux Américains le conseil que Moïse donna aux Israélites il y a environ trois mille ans.»

Etant donné ce qui précède, il semble que nous ferions bien d'user de certaines graisses avec modération — sans pour cela devenir des maniaques en fait de nourriture — sinon elles pourraient bien se révéler être le pire ennemi de notre cœur.

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES PARENTS «RH»

Une dépêche récente de la United Press contient la nouvelle suivante particulièrement intéressante pour les couples mariés dont la femme est du groupe sanguin Rh-négatif et le mari du groupe Rh-positif. On y lit notamment: «Il se peut que des pilules à base de pulpe et de zeste d'orange assurent une naissance normale aux vingt mille bébés, victimes du facteur Rh, qui naissent chaque année aux Etats-Unis. Ces pilules, qui sont désignées par les initiales CVP, et qui contiennent un composé bioflavonoïde extrait des fruits du genre citrus, ont permis, paraît-il, à vingt femmes Rh-négatif, et dont le mari est Rh-positif, de mettre au monde des bébés normaux. Aucun des nouveau-nés n'eut besoin d'une exsanguino-transfusion, traitement habituel du phénomène pathologique qui se produit dans de tels cas. Le Dr Warren Jacobs, de l'école de médecine de l'Université Baylor, a rédigé un rapport — publié dans le *Journal of Surgery, Gynecology and Obstetrics* — sur l'emploi du CVP. Selon ce rapport, deux années d'études ont révélé que le nouveau produit pourrait bien contribuer à empêcher les fausses couches, courantes lorsque les parents sont de types Rh incompatibles, et à supprimer le besoin de recourir aux exsanguino-transfusions. Jacobs ajoute qu'il serait toutefois téméraire de dire que l'on a découvert une panacée. Néanmoins, le nouveau produit (fabriqué par la U.S. Vitamin Corporation) possède incontestablement une certaine valeur pour prévenir les accidents dus au facteur Rh ou du moins pour en atténuer la gravité.» Le traitement, qui consiste en six capsules de 600 milligrammes par jour, doit commencer avant la quatorzième semaine de la grossesse.

Faut-il prier les saints?

SOUS le sous-titre « Pourquoi ne prierait-on pas les saints? » on peut lire ce qui suit dans une feuille de propagande distribuée par les Chevaliers de Colomb: « Nous savons que les catholiques sont pour ainsi dire les seuls qui prient les saints.

« Les adeptes de nombreuses autres religions semblent considérer cette pratique comme stupide, vaine et même idolâtre. D'après eux, toutes les prières doivent être adressées directement à Dieu et il n'y a nul besoin de recourir à la médiation des saints. Certains vont jusqu'à dire que la vénération des saints est incompatible avec la doctrine selon laquelle le Christ est le seul médiateur entre Dieu et l'homme. »

Cette autorité catholique poursuit: « L'Eglise observe cette coutume depuis l'époque des apôtres. L'Ancien Testament comme le Nouveau, reconnaît ses mérites et tout catholique peut témoigner que Dieu écoute avec une bienveillance particulière, les prières qui lui sont adressées en notre faveur par ses amis, les saints. » L'auteur fait ensuite quelques assertions hardies; il prétend par exemple que les récits bibliques concernant Abraham et Abimélek, Moïse et les Israélites, Job et ses trois soi-disant amis et Paul et ses frères, autorisent le culte des saints. En réalité, ces passages enseignent exactement le contraire.

D'après le tract catholique, Dieu ordonna à Abimélek de s'adresser à Abraham afin qu'il prie en sa faveur. Ce que la Bible dit, c'est que Jéhovah révéla à Abimélek dans un songe qu'Abraham intercéderait pour lui. Nous lisons, en effet: « Il intercédera pour toi afin que tu vives. » C'est effectivement ce que fit Abraham: « Abraham pria Dieu et Dieu guérit Abimélek, sa femme et ses servantes, pour qu'ils puissent avoir des enfants. » Abraham n'était nullement obligé de prier Jéhovah, Abimélek ne lui demanda même pas de le faire. Il le fit spontanément en voyant l'attitude repentante d'Abimélek, son désir de réparer le mal qu'il avait fait. Remarquons surtout qu'Abraham n'adressa sa prière à aucun saint, à aucune image ou à aucune idole, mais directement à Dieu. C'est parce qu'il pria Jéhovah que sa prière fut exaucée. — Genèse 20: 3–18, *Jérusalem.*

Le tract catholique déclare en outre que Moïse priait en faveur des enfants d'Israël. Ceci est exact, mais encore une fois, il ne s'adressait jamais à des saints et ne priait pas devant une image. Moïse ne connaissait que trop bien le commandement conçu en ces termes: « C'est moi Yahvé, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux que moi. Tu ne feras aucune image sculptée, rien qui ressemble à ce qui est dans les cieux là-haut, ou sur la terre ici-bas, ou dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne te prosterneras pas devant ces images ni ne les serviras, car moi, Yahvé, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux. » Chaque fois que la nation d'Israël transgressait ce commandement, elle souffrait de la main de Jéhovah. — Exode 20: 2–5, *Jérusalem.*

Il est vrai que Dieu déclara: « Mon serviteur Job priera pour vous. J'aurai égard à lui. » Les soi-disant amis de Job étaient des hypocrites et Dieu n'écoute pas les prières des hypocrites. Nous lisons: « Le sacrifice des méchants est en horreur à Yahweh, mais la prière des hommes droits lui plaît. » Le récit ne dit pas non plus que Job priait des saints ou devant une image. Il priait Dieu directement comme le font tous les amis de la justice. — Job 42: 8, *Jérusalem;* Proverbes 15: 8, *Crampon.*

L'apôtre Paul priait en faveur des frères et à maintes reprises il demanda aux fidèles de prier pour lui, mais dans aucune de ses épîtres il ne recommande aux chrétiens de prier des saints ou de se servir d'objets pieux dans leurs prières. Il affirmait, au contraire, que ses prières et celles des frères qui priaient pour lui, étaient toujours adressées à Dieu par Jésus-Christ. « Frères, écrit-il, certes l'élan de mon cœur et ma prière à Dieu pour eux, c'est qu'ils soient sauvés. » Et encore: « Nous prions Dieu que vous ne fassiez aucun mal. » Maintes fois l'apôtre parle de prier Dieu, mais pas une fois il ne parle de prier un saint. — Romains 10: 1; II Corinthiens 13: 7, *Jérusalem.*

Paul encouragea les frères à prier, disant: « Mes frères, priez vous aussi pour nous. » Et encore: « Enfin, frères, priez pour nous, demandant que la parole du Seigneur accomplisse sa course et soit glorifiée, comme elle le fait chez vous. » Le disciple Jacques écrit aussi: « Priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris. La supplication fervente du juste a beaucoup de puissance. » De son côté, Jude montre à qui il convient d'adresser ses prières. Il dit: « A l'unique Dieu, notre Sauveur par Jésus-Christ notre Seigneur, gloire, majesté, force et puissance avant tout temps, maintenant et dans tous les temps! » Ces paroles constituent une prière adressée à Dieu par la médiation de Jésus-Christ. Le livre de Job déclare encore: « Si tu implores le Tout-puissant. » — I Thessaloniciens 5: 25; II Thessaloniciens 3: 1; Jacques 5: 16; Jude 25; Job 8: 5, *Jérus.*

Affirmer que ces passages autorisent le culte des saints, c'est y lire quelque chose qui ne s'y trouve pas. Les saintes Ecritures n'appuient nullement un tel culte, ni directement, ni indirectement. Elles défendent aux chrétiens de se prosterner devant des images de saints. L'apôtre Paul leur ordonne: « Fuyez l'idolâtrie. » Il leur conseille de se tenir à l'écart du démonisme sous n'importe quelle forme. Il n'est donc pas étonnant que les vrais chrétiens considèrent le culte des saints comme « stupide, vain et même idolâtre ». — I Corinthiens 10: 14, *Jérusalem.*

Il n'existe aucun précédent biblique autorisant la canonisation de saints. Etienne et l'apôtre Jacques furent parmi les premiers martyrs chrétiens et si la volonté de Dieu avait été de les faire canoniser et vénérer, les Ecritures n'auraient certes pas manqué de le signaler. Toutefois, elles ne disent rien à ce sujet.

De même, elles ne contiennent rien qui puissent justifier l'habitude d'adresser des prières aux saints. Les chrétiens sont exhortés à prier les uns *pour* les autres mais jamais à s'adresser des prières les uns *aux* autres. Nous ne lisons nulle part dans la Bible que certains saints doivent être invoqués du fait qu'ils possèdent plus d'influence auprès de Dieu à cause de leur sainteté,

hypothèse sur laquelle repose la pratique de les prier.

Quand Jésus enseigna la prière modèle, il ne fit aucune allusion à des saints ou à des objets pieux, mais il déclara: « Vous donc, priez ainsi: Notre Père qui es dans les cieux, que ton Nom soit sanctifié. » Plus tard, parlant à ses disciples, il leur dit: « Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. » « Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai. » — Matthieu 6:9, *Jérusalem;* Jean 14:6, 14.

Puisque Jésus est le Rédempteur de l'humanité, Jéhovah a fait de lui le médiateur entre Dieu et l'homme. C'est pourquoi nous devons adresser nos prières à Dieu par, ou au nom de, Jésus. Paul déclare: « Car un seul (est) Dieu; un seul aussi (est) médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus homme, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous. » Par conséquent, il n'existe aucune raison pour prier les « saints ». — I Timothée 2:5, 6, *Crampon.*

Du VÉLOCIPÈDE à la BICYCLETTE

De notre correspondant au Danemark

EN RÉALITÉ, aucune nation ne peut revendiquer l'honneur d'avoir inventé la bicyclette car plusieurs pays, entre autres la France, l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis, ont contribué au développement de la bicyclette moderne.

Il semble certain cependant, que ce genre de monture qui, depuis quelques siècles déjà, parcourt les routes sous une grande variété de formes, naquit en Europe. Les premiers bicycles, lourds et encombrants, avaient des roues de bois sur lesquelles on appliquait des bandages d'acier, d'étoffe, de cuir puis de caoutchouc. Des appareils les plus divers, à grandes et à petites roues, se faisaient concurrence au scandale de certains qui réclamaient le retour à la charrette (l'américaine n'ayant pas encore été inventée).

Cependant, la bicyclette triompha de toutes les oppositions. Jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle elle ne servait pour ainsi dire qu'à des fins d'agrément, puis on commença à entrevoir ses possibilités en tant que moyen de transport facile et bon marché. « Pourquoi ne pas nous enorgueillir de nos bicyclettes? » demandent les Européens. En effet, elles sont pratiques, économiques, et ont d'innombrables usages. En temps de guerre, de pénurie d'essence ou de dépression économique, elles sont plus utiles que la coûteuse automobile, sans compter qu'elles se moquent du problème des parkings. De plus, pour quelqu'un de robuste, le cyclisme constitue un exercice physique des plus salutaires.

Au Danemark, la bicyclette est le principal moyen de transport. Plus de cinquante pour cent des 4 300 000 habitants de ce petit pays se rendent à leur travail ou à leurs distractions à bicyclette. Les commerçants se servent d'un grand triporteur pour la livraison des marchandises. La mère de famille possède sa bicyclette pourvue d'un panier attaché au guidon pour le bébé et d'un petit siège sur le porte-bagages pour le bambin un peu plus âgé, tandis que la machine du père est construite de façon à pouvoir y atteler une petite remorque. Les grands enfants ont chacun leur « vélo » aux lignes carénées.

De nombreux Danois qui travaillent à Copenhague et qui s'y rendent en train tous les jours, possèdent deux bicyclettes, une dont ils se servent pour aller de leur domicile à la gare et retour, et l'autre pour aller de l'autre gare à leur lieu de travail et retour. A l'heure de la sortie des bureaux et des usines, des essaims de bicyclettes envahissent les rues principales. A six ou parfois huit de front, elles se faufilent entre les autres véhicules qui encombrent les rues aux heures d'affluence, et ne rompent leur « formation » que pour laisser passer les voitures rapides ou pour contourner celles qui sont stationnées. Le pédalement rythmique des milliers de pieds travaillant à l'unisson est vraiment beau à voir, mais le novice, cycliste ou automobiliste, fera bien de ne pas se risquer dans ce fourmillement de roues!

L'origine de la bicyclette

Certaines encyclopédies attribuent l'idée de la bicyclette aux anciens Egyptiens, mais rien ne confirme cette hypothèse. Toutefois, à Pompéi, des fresques montrent des personnages à califourchon sur un bâton reliant deux roues. Cependant, cet appareil primitif ne présente qu'une très lointaine ressemblance avec la bicyclette moderne. Au début, l'idée — inspirée peut-être par le cerceau — de construire un véhicule n'ayant que deux roues placées l'une derrière l'autre, a dû paraître absurde. Le vocable bicyclette dérive du mot grec *kuklos*, un cercle ou roue, et du préfixe *bi* signifiant deux. Bien que le principe de la propulsion du cerceau diffère radicalement de celui de la propulsion de la bicyclette, l'idée fondamentale est la même.

Deux ans avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, un génial Italien, Léonard de Vinci, découvrit un principe mécanique qui devait hâter le développement de la construction de la bicyclette. Il construisit une roue dont les rayons furent fortement tendus entre le moyeu et la jante. Ainsi, le moyeu, au lieu de peser sur la roue, y était comme suspendu au rayon aboutissant au point le plus élevé de la jante. Ceci permit de remplacer les roues anciennes, lourdes et grossières, par des roues légères, bondissantes, et capables de supporter un poids considérable.

Illustrons ce principe en prenant une cerise attachée à sa queue. Si on essaie de tenir la cerise équilibrée sur la queue, celle-ci pliera et se cassera sous le poids du fruit. Par contre, lorsque la cerise est suspendue au bout de la queue comme elle l'est sur l'arbre, la queue supporte bien son poids et pourrait même supporter celui de plusieurs fruits. C'est le principe de la roue à rayons.

Le premier ancêtre de la bicyclette était un appareil grossier consistant en une simple poutre montée sur deux roues. Le cavalier faisait avancer le véhicule par une action des pieds sur le sol. Parcourir une distance considérable sur cet engin représentait un prodige d'équilibre car il ne possédait aucun gouvernail. Le baron Drais de Sauerbronn corrigea ce défaut. En 1816, il construisit la draisienne dont

la roue avant était logée dans une fourche articulée autour d'un axe vertical muni d'un guidon. Drais se vantait qu'à l'aide de son appareil on pouvait monter une côte aussi vite qu'à pied, que sur terrain plat il était possible d'atteindre une vitesse de quinze kilomètres à l'heure et que sur une descente la machine pouvait garder l'allure d'un cheval au galop! Sa réalisation a valu à Drais l'appellation de « père de la bicyclette », quoique peu de nos contemporains songeraient à qualifier son invention de ce nom.

En 1839, Kirkpatrick Macmillan, un forgeron écossais du Dumfriesshire, inventa un appareil actionné par deux pédales reliées par des leviers qui imprimaient un mouvement de rotation à la roue arrière. Un peu plus tard, à Paris, Michaux inventa le vélocipède (nom qui dérive de deux mots signifiant « rapide » et « pied ») en tirant parti d'un principe différent. Il agrandit la roue avant et adapta des pédales à son moyeu. C'est ainsi que fut créée la monture dont le succès alla croissant au cours des vingt-cinq années qui suivirent. Le premier vélocipède de Michaux était tout en bois avec des roues cerclées de fer. Lorsqu'on songe aux routes empierrées de l'époque, on s'imagine aisément les chocs et les vibrations qui secouaient l'intrépide cavalier juché sur un de ces engins primitifs. Avec beaucoup d'à propos, les Anglais les avaient surnommés *boneshakers* (secoueurs d'os). Il suffisait de quelques minutes de promenade sur le vélocipède à bandages de fer, pour apprécier à leur juste valeur les joies de la marche à pied!

Roue libre et roues gigantesques

Le vélocipédiste devait pédaler vigoureusement pour atteindre une certaine vitesse du fait que la roue avant était motrice. Il ne pouvait même pas arrêter de pédaler sur les descentes car on ne connaissait pas encore le système de la roue libre. Il pouvait évidemment ôter les pieds des pédales, mais la plupart des cyclistes préféraient régler leur vitesse en freinant à l'aide des pédales.

Quelques modèles étaient munis d'un frein mais on ne pouvait pas trop s'y fier. Parfois il arrêtait l'engin brusquement provoquant la chute du cycliste par-dessus le guidon. C'est pourquoi l'invention de la roue libre marqua un progrès important; elle permet d'arrêter de pédaler tout en gardant l'entière maîtrise de la machine.

Les perfectionnements se succédaient avec une rapidité étonnante. D'abord, les lourdes roues en bois furent remplacées par des roues d'acier en tension, plus légères et aux rayons en fil métallique. Le bandage de fer céda la place au boudin plein en caoutchouc. Pour permettre des vitesses plus grandes, on augmenta le diamètre de la roue motrice, quelquefois jusqu'à 1 m. 50, tandis que la roue arrière ne mesurait plus que quarante centimètres ou moins de diamètre. Les cyclistes aux grandes jambes étaient nettement avantagés! Juché au-dessus de la grande roue, le cavalier était à la merci des inégalités de la route et chaque choc provoquait une culbute en avant. Les Danois facétieux changèrent le nom de vélocipède en *vaelte-peter*, mot qui signifie « faire panache sur Pierre ».

Ce ne fut qu'en 1879 qu'apparut la première bicyclette ayant la roue motrice arrière et une transmission par chaîne. Environ six ans plus tard, on commença à construire des bicycles dont les roues étaient sensiblement de la même grandeur. C'est à partir de cet appareil qu'évolua la bicyclette moderne. Le Dr John Boyd Dunlop, vétérinaire irlandais, inventa le pneumatique et la maison anglaise Bown appliqua aux bicyclettes le roulement à billes. Les Etats-Unis fournirent leur contribution en inventant le frein à contre-pédalage.

La bicyclette moderne est équipée d'une sonnette, d'un dynamo et d'un système d'éclairage, d'un compteur de vitesse et de kilométrage, d'un rétroviseur, d'un catadioptre, d'un porte-bagages et d'un changement de vitesse. Certains modèles sont pourvus d'une remorque ou d'un side-car et même d'un poste de radio. Les Japonais ont mis au point dernièrement une bicyclette pliante, très légère et extrêmement bon marché, le rêve du touriste.

On finit par construire des bicyclettes pour dames. Pendant longtemps, on considérait comme peu seyant, voire scandaleux, de la part d'une femme de monter sur une bicyclette. Mais ce temps est révolu et, à l'heure actuelle, autant de femmes que d'hommes possèdent leur vélo. Dans de nombreux pays, la bicyclette permet à la mère de famille d'aller faire ses emplettes et de revenir en moins de temps qu'il lui en faudrait pour trouver un endroit où parquer sa voiture. Quant aux records de vitesse, le Français Paul Guinard atteignit 101 kilomètres à l'heure!

Songez donc aux nombreux avantages de la bicyclette et demandez-vous: existe-t-il un véhicule plus pratique? La réponse du Danois ne fait aucun doute.

? CONNAISSEZ-VOUS LA RÉPONSE? ?

- En quoi l'esprit peut-il être comparé à un vase? p. 3, § 3.
- Comment peut-on améliorer sa façon de penser? p. 3, § 9.
- Que comprennent « les choses de César »? p. 4, § 4.
- Quelles sont les « choses de Dieu »? p. 5, § 7.
- Pourquoi l'Etat du Texas s'affranchit-il de la domination du Mexique? p. 5, § 10.
- Pourquoi certains enfants n'aiment-ils pas les jouets « réalistes »? p. 7, § 2.
- Que faut-il faire pour empêcher un enfant de succomber aux mauvaises influences? p. 7, § 12.
- Comment les tribunaux indigènes du Nyassaland fonctionnent-ils? p. 8, § 4.
- Quelles graisses sont surtout dangereuses pour le cœur? p. 10, § 7.
- L'apôtre Paul priait-il les saints? p. 12, § 7.
- Où la bicyclette naquit-elle? p. 13, § 4.

Après les élections allemandes

S'il y a une conclusion à tirer des récentes élections en Allemagne de l'Ouest, ce serait que pour l'instant les Allemands occidentaux se préoccupent davantage de conserver leur prospérité actuelle que de libérer leurs compatriotes de la zone russe. En effet, les deux grandes formations politiques qui se disputaient la plupart des sièges du Bundestag (l'Union démocrate chrétien du Dr Adenauer et le Parti social démocrate de M. Ollenhauer) mirent l'électeur plus ou moins devant ce choix. Aux appels du Dr Adenauer de ne pas renoncer à la grande prospérité materielle apportée par le parti catholique, M. Ollenhauer répondit en soulignant la nécessité de négocier avec les Russes en vue de la réunification de l'Allemagne. L'éclatante victoire des démocrates chrétiens (51,9 pour cent des suffrages et 270 sièges sur 497) révèle ou que l'Allemand occidental commence de se désintéresser du sort de son frère oriental ou qu'il estime inutile toute négociation avec l'U.R.S.S. au sujet de la réunification de son pays. Quoi qu'il en soit, tous les observateurs sont d'accord pour dire que la question de la réunification était moins brûlante à ces élections qu'aux précédentes. Il est évident que la réunification des deux Allemagnes aurait des répercussions sur la prospérité actuelle de l'Allemagne de l'Ouest. Cette prospérité vient dans une large mesure de l'association de la République Fédérale avec le monde occidental, et notamment avec les Etats-Unis. Le prix exigé par les Russes pour la réunification serait en premier lieu la cessation de ces relations étroites avec l'Occident. Le chancelier Adenauer, fervent catholique, n'est pas prêt à payer ce prix. Chaud partisan de l'unification européenne autour de l'Eglise, il ne veut pas échanger ce rêve contre des promesses soviétiques de la libération des 17 000 000 d'Allemands orientaux, dont beaucoup sont de toute manière des protestants. Il semble donc que l'Allemagne de l'Ouest ne se risquera pas dans une aventure diplomatique ou militaire pour obtenir la réunification tant que le Dr Adenauer sera au pouvoir. Mais certains commentateurs font remarquer que le chancelier a quatre-vingt-un ans, et se demandent quelle sera la politique de l'Allemagne après sa mort. Son successeur voudra-t-il à tout prix parvenir à réunir les deux Allemagnes? Les Américains craignent qu'une telle politique ne remette en question le système de défense atlantique (l'O.T.A.N.) qui est axé sur l'Allemagne de l'Ouest. Ce qui explique pourquoi les Etats-Unis — puissance essentiellement protestante — favorise la politique catholique du Dr Adenauer et de son parti. Quant aux autres puissances européennes, elles craignent la réunification de l'Allemagne parce qu'elles ne pourraient concurrencer un pays hautement industrialisé de 70 000 000 d'habitants. La seule Allemagne de l'Ouest, avec 53 000 000 d'habitants, est déjà une concurrente redoutable. Depuis 1950, le revenu national de la République Fédérale a doublé et ses exportations ont quadruplé, dépassant la valeur de ses importations de un milliard de dollars par an, ce qui rend sa monnaie la plus solide de l'Europe. De ce qui précède il ressort que, réunie ou pas, l'Allemagne jouera un rôle de plus en plus important dans les affaires européennes et même mondiales. Ce qui explique le grand intérêt suscité dans le monde entier par les récentes élections allemandes et la victoire du Dr Adenauer. Et c'est pourquoi les chancelleries à l'Est comme à l'Ouest commencent à prendre l'habitude de s'enquérir sur l'état de santé de ce dernier, car elles ne sont pas du tout certaines où l'Allemagne ira après sa mort.

Troubles raciaux aux Etats-Unis

Le 17 mai 1954, la cour suprême des Etats-Unis rendit illégale la ségrégation raciale dans les écoles américaines. Un an plus tard, elle ajouta des précisions quant à la mise en pratique des nouvelles décisions, spécifiant que l'intégration des écoliers noirs et blancs dans les mêmes écoles devrait s'effectuer « le plus rapidement possible ». Certains Etats — surtout ceux du Nord — ont suivi les instructions de la cour, d'autres les ont suivies partiellement, tandis que les Etats du Sud pratiquent toujours la ségrégation. L'attention du monde entier fut attirée dernièrement sur l'Etat d'Arkansas, où le gouverneur de l'Etat utilisa des troupes de la garde nationale pour empêcher des élèves noirs d'entrer au lycée de Little Rock, la capitale. Le président Eisenhower réagit vivement, faisant retirer les soldats de la garde nationale et envoyant sur les lieux des parachutistes de l'armée fédérale pour protéger les écoliers noirs contre la foule et leur permettre d'entrer au lycée. Les Etats du Sud prétendent que le gouvernement fédéral n'a pas le droit d'intervenir dans les affaires intérieures de chaque Etat et ils critiquèrent vivement l'action du président Eisenhower. Mais celui-ci a le soutien du reste du pays, et surtout du Département d'Etat qui se rend compte à quel point la ségrégation raciale affaiblit la position des Etats-Unis vis-à-vis des pays afro-asiatiques.

Les jésuites rappelés à l'ordre

Outre les trois vœux monastiques ordinaires, les jésuites doivent faire un vœu d'obéissance au pape. Il semble que certains des membres de cet ordre avaient quelque peu oublié ce fait. C'est du moins l'impression que l'on a en lisant le texte d'un discours que le pape prononça dernièrement devant les membres de la Congrégation générale de la Compagnie de Jésus réunis en assemblée extraordinaire à Rome. Il dit notamment: « Que personne ne vous arrache cette gloire de la sainte doctrine et de l'obéissance due au vicaire du Christ. Qu'il n'y ait pas place parmi vous pour le « libre examen » orgueilleux qui relève d'une mentalité plutôt hétérodoxe que catholique, en vertu de laquelle on n'hésite pas à soumettre à son propre jugement même les dispositions émanant du Siège apostolique. Qu'on ne tolère pas non plus que puissent agir à leur gré ceux qui regardent la discipline ecclésiastique comme une chose surannée ou comme un vaint « formalisme » dont il faut s'affranchir pour le culte de la vérité. Si une telle mentalité, empruntée au milieu des incrédules, s'infiltrait librement dans vos rangs, ne se trouverait-il pas bientôt parmi vous des fils indignes et infidèles de votre père Ignace qu'il faudrait retrancher du corps de votre Compagnie? Ils se trompent ceux qui croient qu'à l'obéissance hiérarchique et religieuse doive se substituer une certaine égalité « démocratique » autorisant le sujet à discuter avec son supérieur jusqu'au moment où ils seront d'accord sur ce qu'il faut faire. Que celui qui prétend détruire la discipline religieuse avec le mot vide, et dont on abuse, de « formalisme » sache qu'il va contre la volonté et le consentement du Siège apostolique. Entre les règles substantielles de votre ordre que le Saint-Siège exclusivement peut changer et non la Congrégation générale il y a ceci que la forme du gouvernement de votre Compagnie est monarchique, fondée sur les seules décisions du supérieur. La vigueur et l'intégrité de votre ordre reposent sur l'autorité de votre général. Le Saint-Siège retient que cette autorité doit être maintenue intacte, même si, en la sauvegardant, le poids de cette autorité est opportunément allégé. » Ainsi tout en annonçant que le général des jésuites serait allégé d'une partie de sa charge, Pie XII a rappelé aux membres de l'ordre qu'ils doivent surtout l'obéissance au pape. Commentant ce discours *Le Monde* écrivit: « Pie XII a usé d'un ton inaccoutumé, sévère, dur même dans sa bouche, semblable à celui d'un chef militaire qui entend reprendre ses troupes en main. Il a dévoilé qu'il y a un malaise à l'intérieur de l'ordre de saint Ignace de Loyola, le plus nombreux, le plus puissant, le plus agissant. (...) (Cette crise) se répercutera au loin lentement, silencieusement, durablement. » On peut ajouter que par ce discours, le pape prend sur lui la responsabilité de tous les agissements et de toutes les machinations des jésuites à travers le monde.

Persécution religieuse en République Dominicaine

La République Dominicaine est la partie orientale de l'île d'Haïti. Elle a une population d'environ deux millions et demi d'habitants. L'Eglise catholique y est très puissante, ce qui constitue une menace pour la liberté religieuse. En effet, là où l'Eglise est sur la défensive, elle réclame la liberté des cultes pour tout le monde (tel est le cas dans les pays protestants), mais dans les pays où la religion catholique est prédominante, elle incite les dirigeants politiques à entraver cette liberté. Un cas flagrant de ce genre s'est produit dernièrement en République Dominicaine. Déjà en 1950, les membres du clergé influencèrent le gouvernement Trujillo pour qu'il interdise l'œuvre chrétienne des témoins de Jéhovah, ayant constaté avec amertume qu'en cinq années ces derniers avaient appris à beaucoup de braves Dominicains plus de connaissance biblique que l'Eglise ne l'avait fait en plusieurs siècles. Cette interdiction d'inspiration purement religieuse dura six ans, au cours desquels le nombre des témoins de Jéhovah dans ce pays augmenta de 217 à 563. En août 1956, avec ou sans la connaissance de l'Eglise, le gouvernement Trujillo mit fin à l'interdiction et autorisa les témoins de Jéhovah à reprendre leur culte privé et public. Fut-ce là un geste du gouvernement, celui-ci voulant montrer son indépendance à l'égard de l'Eglise ou, au contraire, un stratagème de cette dernière, qui est toujours prête à reculer pour mieux

sauter? On ne le sait. Toujours est-il que le 30 juin 1957, un prêtre jésuite lança à la radio une violente attaque contre les témoins de Jéhovah, les accusant entre autres d'être des communistes, — accusation stupide, puisque les témoins sont cruellement persécutés dans tous les pays derrière le rideau de fer. Mais qu'importe si les accusations sont vraies ou fausses? Passés maîtres dans l'art de la calomnie, les jésuites orchestrèrent leur campagne de presse et de radio autour de ce mensonge, si bien que le 24 juillet, le gouvernement Trujillo interdit de nouveau l'œuvre chrétienne des témoins de Jéhovah. Les dix missionnaires étrangers furent expulsés et de nombreux témoins dominicains furent arrêtés. On les somma de signer une déclaration reniant leur foi et *promettant de revenir à l'Eglise catholique*. Certains, qui n'étaient pas en réalité des témoins mais des gens qui avaient assisté par curiosité aux réunions des témoins de Jéhovah, signèrent la déclaration pour obtenir leur liberté. Avant d'être relâchés, ils furent conduits dans des camions militaires à une église catholique où, menacés par des baïonnettes, ils durent assister à la messe. Mais tous les témoins arrêtés refusèr de signer la déclaration, ce qui valut p certains d'entre eux d'être battus au p qu'ils saignaient du nez, de la bouche et oreilles. Des hommes âgés de plus de s xante ans subirent ce traitement inquisi rial. Des jeunes filles de douze et quinze ans furent jetées en prison av des criminelles et des prostituées. Les moins de Jéhovah du monde entier protesté contre cette persécution religieu dans l'espoir que le gouvernement domi cain verra que ses intérêts ne coïncide pas toujours avec ceux de l'Eglise.

« Puis il me montra un fleuve d'eau de la vie, clair comme du cristal, jaillissant du trône de Dieu et de l'Agneau, au milieu de la rue de la ville; et de part et d'autre du fleuve, des arbres de vie qui donnent douze fois leurs fruits, les rendant une fois par mois, et dont les feuilles servent à la guérison des nations. » — Apocalypse 22: 1, 2, Crampon.

Les hommes dépensent des milliards chaque année pour améliorer leur santé et pour prolonger leur vie. Pourtant, les maladies et la mort continuent à faire des ravages. Il existe toutefois un moyen de guérison sûr. C'est celui dont il est question dans le passage biblique cité plus haut Il ne s'agit pas d'une mesure temporaire qui prolongera votre existence de quelques mois ou années. C'est une guérison permanente qui vous ouvrira la voie à une santé spirituelle et physique parfaites et à la vie éternelle dans des conditions terrestres paradisiaques. L'argent ne peut pas vous procurer cette guérison, néanmoins elle est à la portée de tout homme de bonne volonté. Apprenez comment vous pouvez l'obtenir en étudiant la Bible à l'aide du livre « C'est ici la vie éternelle! » Cet ouvrage de 300 pages environ vous sera expédié franco de port pour la modique somme de 175 fr. français (25 fr. belges, 50 cents canadiens, 2 fr. suisses). Ecrivez-nous aujourd'hui même.

Association « Les Témoins de Jéhovah » 3, Villa Guibert, Paris XVI^e^,
(C. C. P. Paris 6072-27)

Veuillez m'envoyer le livre « C'est ici la vie éternelle! », pour lequel je verse .....

Nom ..... **Rue et No** .....

Ville ..... **Département** .....

Pour les pays suivants, veuillez écrire à « Watch Tower », aux adresses ci-après: BELGIQUE: 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3 (C. C. P. 969.76); CANADA: 150 Bridgeland Ave., Park Rd. P. O., Toronto 10; SUISSE: 39, Allmendstrasse, Berne 22 (C. C. P. III 3319).